

Honoraires de l'agence

Transactions sur un bien à usage d'habitation :

➤	Jusqu'à 90 000 €	: 6 500 €
➤	91 000 € à 190 000 €	: 7 %
➤	191 000 € à 300 000 €	: 6 %
➤	301 000 € à 700 000 €	: 5 %
➤	701 000 € à 1 000 000 €	: 4 %

Transactions sur un immeuble à usage commercial :

➤	Jusqu'à 90 000 €	: 7 500 €
➤	91 000 € à 700 000 €	: 7 %

Transactions sur un viager :

➤	Villa en viager occupé ou libre	: 7 %
➤	Appartement en viager occupé ou libre	: 7 %

Nos honoraires sont au taux TVA de 20 % et sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

**les honoraires comprennent les prestations de visite, la négociation, les frais publicitaires, constitution et suivi du dossier de vente.*

